

Installation électrique en cloison : les règles d'or pour une mise en conformité parfaite

Matériel et composants conformes

- Utiliser exclusivement des conduits de type ICTA (annelés, cintrants et élastiques) pour la circulation des câbles.
- Choisir des boîtes d'encastrement de classe 2 (isolantes) pour assurer la continuité de l'isolation.
- Utiliser des boîtes 'multimatériaux' avec griffes ou vis adaptées aux plaques de plâtre pour éviter tout arrachement.

Règles de pose et protection

- Respecter un rayon de courbure minimal égal à 3 fois le diamètre extérieur du conduit.
- Protéger les câbles lors de la traversée des montants métalliques pour éviter le cisaillement des isolants.
- Assurer la continuité de l'enveloppe isolante du conduit jusqu'à l'entrée dans la boîte d'encastrement.
- Ne jamais poser de câbles à moins de 3 cm des arêtes des montants métalliques s'ils ne sont pas protégés par un conduit.

Normes de câblage et sections

- Circuits prises : conducteurs de section minimale 2,5 mm² protégés par un disjoncteur 16A ou 20A.
- Circuits éclairage : conducteurs de section minimale 1,5 mm² protégés par un disjoncteur 10A ou 16A.
- Présence obligatoire du conducteur de protection (terre, vert/jaune) sur tous les circuits terminaux.

Points de contrôle de sécurité

- Vérifier que le taux de remplissage des conduits est inférieur ou égal à 1/3 de leur section intérieure.
- Aucune connexion (domino ou raccord rapide) ne doit être réalisée à l'intérieur des cloisons.
- Toutes les connexions doivent rester accessibles et regroupées dans des boîtes d'encastrement.